

CIRCUITS  
NOUVELLES  
FRONTIÈRES

# LES VOYAGES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

## FORMALITÉS VOL ALLER / VOL RETOUR – ÎLE DE LA RÉUNION\*

Depuis le 1er août 2022, l'ensemble des restrictions sanitaires liées au Covid-19 à destination de l'Île de la Réunion et au départ de l'île pour la métropole ont été suspendues.

Il n'est plus nécessaire de présenter un certificat de vaccination ou un test, ni de remplir un formulaire « PLF ».

**PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !**

\*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

<sup>1</sup> Toutes les informations concernant le schéma vaccinal complet sont disponible sur ce site :

[https://www.levoyaging.fr/article/coronavirus/#Definition\\_du\\_schema\\_vaccinal\\_complet](https://www.levoyaging.fr/article/coronavirus/#Definition_du_schema_vaccinal_complet)

Date de la dernière mise à jour : 01/08/2022. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages.

